

DANS CE NUMÉRO...

L'importance du rééquilibrage des portefeuilles en ces temps troubles	4
Votre espace client : le découvrir c'est l'adopter	6
COVID-19 : ajustements fiscaux	8
Survivance des marchés financiers	9
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	11
Ratio des frais de gestion	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Éventail de produits et services	12
Pour nous joindre	12

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.



DU CÔTÉ DES MARCHÉS

Au deuxième trimestre, les marchés boursiers et obligataires ont fortement rebondi après une chute importante à la suite de l'arrivée de la pandémie de la COVID-19. Cette débâcle passera à l'histoire comme l'une des plus courtes (du 19 février au 23 mars 2020) et des plus prononcées (baisse de 38 % pour le principal indice de la Bourse canadienne).

Une situation aussi exceptionnelle requerrait des interventions hors du commun et les réponses des gouvernements et des banques centrales se sont avérées à la hauteur. Elles auront à tout le moins permis aux marchés d'entamer une reprise en dépit d'une réouverture partielle de l'économie et du fait que la crise sanitaire ne soit pas encore derrière nous.

Les experts s'attendent à peu de pressions inflationnistes au cours des prochaines années, entre autres, parce qu'il faudra possiblement quelque temps avant que la plupart des chômeurs ne retrouvent un emploi. Les politiques monétaire et fiscale pourront donc demeurer très expansionnistes, ce qui plaira aux investisseurs.

L'incertitude demeure toutefois élevée et une vision à plus long terme sera essentielle pour maintenir le cap au cours des prochains mois. Jusqu'ici, les Fonds FMOQ ont bien navigué durant cette période de turbulence au cours de laquelle les principaux Fonds équilibrés FMOQ, comme le Fonds omnibus FMOQ, ont été rééquilibrés judicieusement. Un article dans ce numéro explique comment on effectue un rééquilibrage et énumère les impacts positifs de cette décision.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur votre conseiller Fonds FMOQ pour maintenir votre profil d'investisseur à jour et vous assurer par le fait même que vos investissements sont en adéquation avec vos objectifs de placement.

TOUS NOS SERVICES SONT OPÉRATIONNELS

Malgré la pandémie et la fermeture de nos bureaux, tous nos services sont opérationnels et tout notre personnel s'emploie à répondre à vos besoins. Les appels, les courriels et le courrier sont reçus, traités et font l'objet de suivis. Les transactions sont effectuées, comme toujours, durant nos heures de bureau habituelles. Nous demeurons à votre service; n'hésitez donc pas à faire appel à nous.

UNE RENCONTRE VIRTUELLE AVEC VOTRE CONSEILLER ?

Jusqu'à nouvel ordre des autorités de santé publique, le risque de propagation de la COVID-19 nous oblige à restreindre, autant que possible, les contacts en personne et les déplacements entre les régions. Dans ce contexte particulier, vous pouvez communiquer avec votre conseiller non seulement par téléphone, mais également le rencontrer en visioconférence. N'hésitez pas à vous prévaloir de cette nouvelle option simple comme bonjour.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

Depuis le début de la pandémie, les médias ont rapporté que certains courtiers pourraient éprouver de sérieuses difficultés financières ou manquer de liquidités en raison de la baisse des marchés. Nous tenons à vous assurer que notre Société possède amplement de capital pour parer à de telles éventualités.

PLAFONDS DE COTISATION – RAPPEL

Pour 2020, le plafond de cotisation au REER atteint 27 230 \$; quant au CELI, il s'élève à 6 000 \$ (maximum de 69 500 \$ cumulatif à ce jour).

LE FONDS MONÉTAIRE FMOQ : UN OUTIL INTÉRESSANT

Bien que les taux d'intérêt à court terme soient très bas et que les rendements de tous les fonds de marché monétaire en subissent les conséquences, le Fonds monétaire FMOQ possède des caractéristiques qui le placent en avant des autres.

En plus d'avoir, en tout temps, un ratio de frais de gestion nettement inférieurs à la moyenne des fonds comparables (0,46 % contre 0,72 %), la politique de la Société prescrit que les frais du Fonds ne peuvent pas dépasser la moitié des revenus bruts qu'il génère. En conséquence, lorsque les revenus du Fonds sont inférieurs à 0,92 % sur une base annualisée, la Société doit renoncer à une partie de ses honoraires.

À titre d'exemple, si les revenus bruts du Fonds sont de 0,60 % sur une base annualisée, les frais de gestion ne seront que de 0,30 % (taxes incluses) au lieu de 0,46 %. Les participants ont donc l'assurance d'obtenir un rendement, même modeste, à moins que les taux d'intérêt soient négatifs.

Certains fonds de marché monétaire cessent de percevoir la totalité de leurs honoraires uniquement lorsqu'ils produisent un rendement négatif, alors que d'autres ne s'en préoccupent pas du tout. Il va sans dire qu'avec les faibles taux d'intérêt et l'importance de leurs frais de gestion, plusieurs de ces fonds affichent des rendements nets déjà pratiquement nuls ou négatifs.

Communiquez avec votre conseiller pour profiter des atouts non négligeables du Fonds monétaire FMOQ.

INFORMATIONS SEMESTRIELLES SUR LES FONDS FMOQ

Les *États financiers intermédiaires*, le *Rapport de la direction sur les rendements* et l'*Aperçu des Fonds FMOQ* au 30 juin 2020 seront disponibles au cours de l'été. Des dispositions réglementaires permettent d'expédier ces documents uniquement aux participants qui en font la demande. Si vous n'avez pas déjà signifié votre intérêt à les recevoir, vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec nous. Dès leur publication, ces documents sont disponibles dans notre site Internet, ainsi que dans celui des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). Nous vous invitons à en prendre connaissance et, le cas échéant, à nous faire part de vos questions et commentaires.

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS FONDS FMOQ

Au cours du mois de mai dernier, les membres des conseils d'administration de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc., de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc., de la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. et de Services accessoires Fonds FMOQ inc. ont vu leurs mandats renouvelés. Il s'agit de :

- D^r Louis Godin, président
- D^r Sylvain Dion, vice-président
- D^r Claude Saucier, secrétaire-trésorier
- D^{re} Josée Bouchard, administratrice
- D^{re} Lyne Couture, administratrice
- D^r Yves Langlois, administrateur
- M^{me} Chantal Bélanger, administratrice
- M. Pierre Caron, administrateur

M. Jean-Guy Desjardins, président du conseil et chef de la direction de Fiera Capital inc., se joint à eux au sein du conseil de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. (société mère).

M^{me} Chantal Bélanger présidera le comité d'audit des diverses sociétés, des Fonds FMOQ et des Fonds gestion privée Fonds FMOQ, tandis que le D^r Yves Langlois assumera la présidence du comité de suivi des gestionnaires et de la performance des Fonds FMOQ.

Félicitations à toutes ces personnes que nous remercions pour leur collaboration et leur appui tout au long de la dernière année.

VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR

Depuis plusieurs années déjà, nous utilisons un questionnaire afin d'établir votre profil d'investisseur. Ce document nous permet, entre autres, de déterminer votre horizon de placement et votre tolérance au risque. Grâce à cet outil, nous pouvons, d'une part, nous assurer que vos portefeuilles correspondent au niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer et, d'autre part, établir avec vous une stratégie de placement optimale. En période de grandes fluctuations des marchés, il est important d'avoir un profil en parfaite adéquation avec sa situation personnelle.

En revanche, il ne faut pas céder à la tentation d'ajuster son profil d'investisseur en fonction des aléas des marchés. Plusieurs investisseurs présentent malheureusement un profil audacieux en période haussière des marchés, puis deviennent conservateurs lorsque ces derniers subissent une correction. De plus, les investisseurs qui se font influencer par les émotions ont souvent tendance à acheter « haut » et à vendre « bas », ce qui s'avère coûteux à long terme. Respecter son profil d'investisseur permet d'éviter ces erreurs.

Votre relevé de placement au 30 juin 2020 présente le profil d'investisseur de chacun de vos portefeuilles, en regard de la répartition des actifs. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à communiquer avec votre conseiller pour lui faire part de tout changement susceptible d'affecter votre situation financière car, avec les fluctuations des marchés subies depuis un an, il est possible que vos portefeuilles se soient éloignés d'eux-mêmes de votre répartition cible.

LES PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS, UNE FAÇON FACILE DE SE CONSTITUER UN FONDS D'URGENCE

Les événements des derniers mois nous rappellent l'importance d'avoir un fonds d'urgence, équivalant en général à six mois de revenus, afin de faire face à toute éventualité. Que vous ayez été financièrement touché ou non par la pandémie, assurez-vous de toujours disposer d'un fonds d'urgence adéquat pour parer à tout imprévu.

L'intérêt du prélèvement préautorisé n'est pas uniquement d'effectuer sans heurts vos contributions REER et CELI, il réside aussi dans la façon simple et avantageuse de se constituer un fonds d'urgence peu importe les aléas des marchés.

Nos systèmes vous offrent une multitude d'options pour automatiser votre épargne; il y a sûrement une formule qui vous convient. Pour plus d'information, consultez votre conseiller.

UNE DEUXIÈME OPINION EST TOUJOURS BIENVENUE

Au cours de la dernière année, plusieurs personnes ont eu recours à notre service de deuxième avis pour obtenir une

analyse objective de leurs placements détenus dans d'autres institutions financières. Bon nombre d'entre eux ont été rassurés par cet exercice, mais d'autres ont eu des surprises quant aux conclusions relatives aux rendements, aux frais et à la répartition d'actifs de leurs portefeuilles. À vous de profiter de ce service objectif, sans frais ni obligation.

LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES EST PRÉSERVÉE

L'ensemble des données contenues dans les dossiers (papier ou numériques) de nos participants sont traitées en toute confidentialité. Nous attachons une attention particulière à la sécurité de ces informations et seules les personnes autorisées y ont accès.

Nous tenons également à vous rappeler qu'en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, vous avez le droit :

- de consulter les renseignements personnels vous concernant;
- d'en obtenir une copie;
- de faire corriger votre dossier ou, si besoin est, de le compléter;
- de faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

DÉMÉNAGEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE DE COURRIEL ?

Si vous avez déménagé, changé d'adresse de courriel ou effectué toute autre modification à vos coordonnées personnelles, n'oubliez pas de nous en informer. Il suffit de nous téléphoner ou de nous faire parvenir une note à cet effet par la poste ou via votre espace client sécurisé.

Il y va de votre intérêt, car la *Loi sur le Curateur public* nous oblige à remettre à Revenu Québec toutes les sommes non réclamées après un délai prescrit.

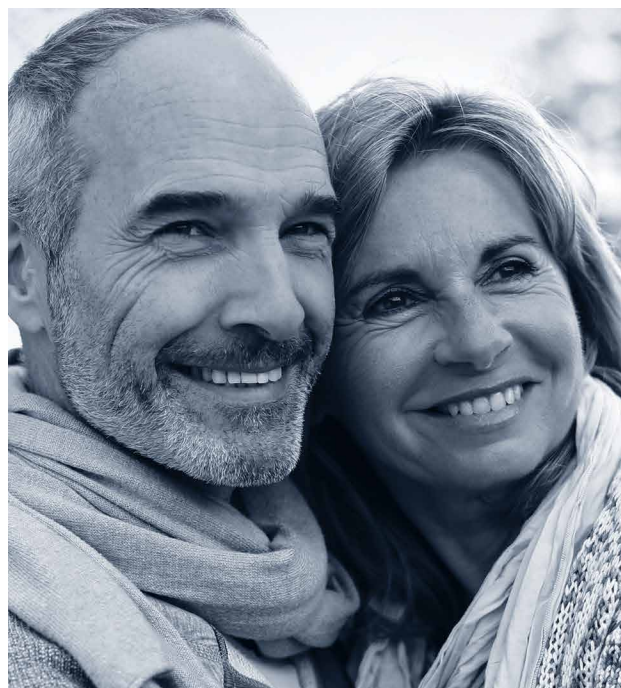
POURSUIVONS NOTRE VIRAGE VERT

Dans le cadre de notre initiative visant à réduire notre empreinte environnementale, nous vous encourageons à consulter vos relevés en ligne. Vous pouvez vous désabonner de vos relevés papier via votre espace client ou encore en communiquant avec votre conseiller.

BONNES VACANCES

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances et vous invitons à profiter de cette période d'accalmie pour faire le point sur vos finances.

Pendant la période estivale, nous demeurons à votre service selon notre horaire régulier, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.



Vous y êtes.

Vous avez pris le meilleur chemin, pas le plus facile. Vos actifs sont importants et vous voulez sécuriser ce patrimoine tout en optimisant son potentiel de rendement.

Pour la suite du parcours, laissez-vous guider par des experts qui se préoccupent de vos rêves autant que de vos avoirs.

POUR UNE OFFRE SUR MESURE, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS !

Montréal : 1 855 327-6166
Québec : 1 855 657-3248

GESTION PRIVEE
FONDS FMOQ

L'IMPORTANCE DU RÉÉQUILIBRAGE DES PORTEFEUILLES EN CES TEMPS TROUBLES

Lorsque les marchés financiers sont extrêmement volatils, l'investisseur peut se demander s'il est pertinent d'en sortir et de prendre une pause pour quelque temps. La plupart des experts s'entendent que cette stratégie n'est pas la meilleure. D'une part, il est pratiquement impossible de connaître à l'avance le moment de l'apogée des marchés pour tout vendre avant une correction significative. D'autre part, il ne semble pas raisonnable de le faire après une telle correction et ainsi réaliser des pertes importantes. Est-ce à dire qu'aucun geste ne devrait être posé? Non, mais le plus judicieux serait fort probablement de rééquilibrer son portefeuille.

PROFIL D'INVESTISSEUR ET RÉPARTITION CIBLE

Tout exercice de construction d'un portefeuille de placement passe nécessairement par l'établissement d'un profil d'investisseur. Ce dernier tient compte de plusieurs facteurs (dont les connaissances en investissement, la tolérance au risque et l'horizon de placement) et sert de point de départ pour déterminer la répartition cible du portefeuille, celle vers laquelle on devrait toujours tendre. Qu'elle soit sommaire, élaborée ou encore enchâssée dans une politique de placement, la répartition cible représente la pondération visée pour chaque catégorie d'actifs. Cet équilibre entre les actions et les titres à revenu fixe permet d'exposer le portefeuille au risque (ou à la volatilité) qu'il serait raisonnable d'assumer selon le profil d'investisseur donné.

Respecter sa répartition cible constitue un exercice à accomplir en continu. En effet, les mouvements des marchés financiers éloignent fréquemment le portefeuille de sa répartition cible, car les différentes classes d'actifs d'un portefeuille ne réagissent pas de la même manière aux aléas de la Bourse. Si c'est vrai en temps « normal », ce l'est encore plus en période de grande turbulence dans les marchés.

UN EXEMPLE CHIFFRÉ

Afin d'illustrer ce propos, imaginons un investisseur dont la répartition cible représente 60 % en actions et 40 % en titres à revenu fixe (obligations). Supposons que ce portefeuille est détenu dans un REER d'une valeur marchande de 500 000 \$ au 1^{er} janvier d'une année donnée. Si, à cette date, la répartition du portefeuille correspond exactement à sa répartition cible, notre investisseur détient alors 300 000 \$ en actions et 200 000 \$ en titres à revenu fixe.

Imaginons qu'au cours des six mois suivants, la Bourse performe bien et génère un rendement de 20 %. Durant la même période, une hausse de taux d'intérêt a comme effet de déprimer le marché obligataire, en lui faisant perdre 5 %. Ainsi, au 1^{er} juillet, la valeur marchande de ses actions s'élève à 360 000 \$ (300 000 \$ + 20 %) et celle des titres à revenu fixe descend à 190 000 \$ (200 000 \$ - 5 %) pour un portefeuille dont la juste valeur marchande représente 550 000 \$. Cet investisseur a donc bénéficié d'un rendement total de 10 % en six mois (550 000 \$ contre 500 000 \$) pour l'ensemble de son portefeuille.

Or, notre investisseur détient maintenant un portefeuille de 550 000 \$ dont plus de 65 % (360 000 \$ / 550 000 \$) sont investis en actions. Ce constat peut paraître assez anodin, mais si rien n'est fait et que la situation perdure quelques années, il est possible que cet investisseur se retrouve avec un portefeuille beaucoup plus volatil (risqué) que prévu. En termes de gestion des risques, il serait assurément pertinent de rééquilibrer le portefeuille pour revenir à une répartition de 60 % en actions et 40 % en titres à revenu fixe. Cet objectif peut être atteint en transférant 30 000 \$ des actions vers les obligations. Ce faisant, le portefeuille sera ramené à sa répartition cible : 330 000 \$ (60 %) en actions et 220 000 \$ (40 %) en titres à revenu fixe.

APPLICATION DU PRINCIPE QUAND LES MARCHÉS DÉGRINGOLENT

Maintenant, qu'en est-il lorsque les marchés connaissent une baisse importante? Depuis le début de 2020, les marchés boursiers ont subi une volatilité qu'on peut qualifier d'extrême. L'indice principal de la Bourse de Toronto (S&P/TSX) a terminé l'année 2019 à un niveau de 17 063,43. Continuant sa progression, il a atteint son sommet de 17 944,06 points le 20 février 2020. Il s'en est suivi la correction majeure, amenant l'indice à un creux de 11 228,49, touché le 23 mars 2020, ce qui a fait reculer les marchés de 34 % depuis le début de l'année ou de 37 % depuis son sommet du 20 février.

Même si la Bourse a depuis effacé une bonne partie de ces pertes, revenons à notre exemple. À la suite d'une chute boursière, notre investisseur enregistre une perte de 30 % sur ses actions et un gain de 5 % sur ses titres à revenu fixe. La juste valeur marchande de son portefeuille représente donc 210 000 \$ en actions (300 000 \$ - 30 %) et 210 000 \$ en titres à revenu fixe (200 000 \$ + 5 %) pour un total de 420 000 \$. En quelques semaines, son portefeuille a fondu de 16 % (420 000 \$ contre 500 000 \$ initialement).

Au-delà de cette perte, notre investisseur se retrouve maintenant avec un portefeuille de 420 000 \$ dont seulement 50 % sont exposés aux marchés boursiers. En situation de pertes, le rééquilibrage ne constitue pas tant un exercice de gestion des risques, mais plutôt une démarche d'optimisation financière. Il serait assurément pertinent de rééquilibrer le portefeuille pour revenir à une répartition de 60 % en actions et 40 % en titres à revenu fixe. Cet objectif peut être atteint en transférant 42 000 \$ des titres à revenu fixe vers les actions.

Ainsi, le portefeuille sera reparti de la manière suivante : 252 000 \$ en actions (soit 60 %) et 168 000 \$ en titres à revenu fixe (soit 40 %).

Certains diront qu'il faut une bonne dose de courage pour oser poser un tel geste. En fait, il n'en est rien ; il s'agit plutôt d'une gestion de placements dénuée d'émotion. C'est notamment dans ces situations que votre conseiller peut vous accompagner !

Afin d'illustrer le fait que ce rééquilibrage constitue un exercice d'optimisation financière, isolons la portion « actions » du portefeuille dans l'exemple précédent. Cette catégorie d'actif a délesté 30 % de sa valeur en passant de 300 000 \$ à 210 000 \$. Si un rééquilibrage n'est pas effectué, la question se pose : quel rendement doit-on obtenir sur la portion « actions » pour simplement revenir au niveau original ? En fait, les actions doivent récupérer non pas 30 %, mais bien 42,9 % pour que le portefeuille de 210 000 \$ vaille 300 000 \$. Toutefois, un portefeuille rééquilibré aura besoin d'un rebond de (seulement) 31,7 %¹ pour revenir à son niveau avant la chute².

Supposons maintenant que la Bourse récupère toutes ses pertes. Dans le cas d'un portefeuille qui n'a pas été rééquilibré, la portion « actions » reviendra à son niveau de 300 000 \$ (pour un portefeuille total de 500 000 \$). La valeur des actions du portefeuille qui a été rééquilibré atteindra 328 108 \$ (pour un portefeuille total de 528 108 \$)³. Le rééquilibrage aura donc une valeur ajoutée de 5,6 % !

¹ $(210\,000 \$ + 42\,000 \$) \times 1,317 + (210\,000 \$ - 42\,000 \$) = 500\,000 \$$

² Aux fins d'exemple, nous supposons que la portion « obligations » affiche un rendement de 0 %.

³ $(210\,000 \$ + 42\,000 \$) \times 1,429 + (210\,000 \$ - 42\,000 \$) = 528\,108 \$$

CONSIDÉRATIONS FISCALES

Puisque dans notre exemple, les actifs étaient détenus dans un REER, nous avons pu illustrer le principe de rééquilibrage sans tenir compte de l'aspect fiscal. Il en aurait été de même pour les placements contenus dans un CELI. Notons simplement que si l'on appliquait le même raisonnement à un portefeuille non enregistré détenu personnellement ou dans une société par actions (SPA), des considérations fiscales devraient être prises en compte, notamment gain ou perte en capital, impact sur le compte de dividende en capital pour la SPA, etc.

INDICE DE LA PEUR ET DE LA CUPIDITÉ

Bien que la gestion de portefeuille doive être dénuée d'émotions dans la mesure du possible, force est d'admettre que ce principe louable est parfois difficile à appliquer. Les humains sont des êtres d'émotions. Le phénomène de la peur et de la cupidité (*Fear and Greed*) observable en Bourse fait en sorte que lorsque les décisions de placement sont guidées par la panique (peur), les marchés boursiers chutent bien plus bas que leur valeur réelle : à l'inverse, quand l'euphorie (cupidité) règne, ces derniers dépassent de loin leur valeur réelle.

Ce constat ne fait que souligner le défi que pose le rééquilibrage tant en situation de marché haussier (cupidité) que baissier (peur). Il existe quelques indices pour mesurer l'état d'esprit des investisseurs, notamment l'indice CNN (CNNMoney's Fear & Greed index) constitue une bonne source d'information.

En terminant

Nous souhaitons porter à votre attention que les divers Fonds équilibrés FMOQ (ex. : le Fonds omnibus FMOQ) appliquent à la lettre ces bons principes de rééquilibrage, ce qui les aura toujours bien servis dans le passé. S'appuyer sur des conseils professionnels en matière de placement demeure toujours pertinent ; ce l'est encore plus en période de fortes turbulences.



VOTRE ESPACE CLIENT

LE DÉCOUVRIR C'EST L'ADOPTER

Votre espace client sécurisé met à votre disposition du contenu bonifié sur vos investissements. L'information qu'il contient est plus complète que celle de votre relevé de placement et présente l'avantage d'être constamment à jour.

6



Dans ce numéro, nous abordons les sections « **Répartition** », « **Rendement** » et « **Documents** ».

Comme son nom l'indique, l'onglet « Répartition » vous permet de consulter, pour chacun de vos portefeuilles, la répartition sommaire de l'actif qu'il contient (en pourcentage et en montant). En effet, il s'avère parfois difficile d'estimer le poids que représente chaque classe d'actifs (titres à court terme, obligations, placements garantis, actions canadiennes, américaines et internationales) dans notre portefeuille surtout si notre investissement est réparti de façon inégale entre plusieurs

Fonds dont la composition diffère. Cette section sert donc à vous donner un aperçu en ce sens.

Pour approfondir encore davantage, vous pouvez cliquer sur le bouton « Répartition détaillée de vos placements ». Le système vous générera alors un rapport encore plus précis. En plus d'indiquer la répartition entre les classes d'actifs pour chacun des fonds composant votre portefeuille (ex. : CELI, REER, etc.), il répertorie l'ensemble de vos placements détenus et vous renseigne sur votre profil d'investisseur pour chacun des portefeuilles (conservateur, équilibré, audacieux, etc.).

France Gagnon
 Numéro de client : 12345
 f.gagnon@gmail.com

FERMER LA SESSION

SOMMAIRE

ACTIFS EN DÉTAIL

TRANSACTIONS

RÉPARTITION

RENDEMENT

DOCUMENTS

SYSTÉMATIQUES

INFORMATIONS PERSONNELLES

MESSAGE OU TRANSFERT SÉCURISÉ

France Gagnon (12345) > Répartition

RÉPARTITION SOMMAIRE DE L'ACTIF
 AU 30 JUIN 2020

REER - FMOQ

Répartition détaillée de vos placements

Nom du conseiller
 1 888 542-8597

Classe d'actifs	Valeur marchande	%
■ Titres à court terme	75 000,00 \$	15,00
■ Obligations	150 000,00 \$	30,00
■ Placements garantis	0,0 \$	0,00
Total Revenu fixe	225 000,00 \$	45,00
■ Actions canadiennes	135 000,00 \$	27,00
■ Actions américaines	65 000,00 \$	13,00
■ Actions internationales	75 000,00 \$	15,00
Total Actions	275 000,00 \$	55,00
Total	500 000,00 \$	100,00

La section « Rendement » vous donne l'information à jour sur la performance de vos placements en format « Année » (rendement calculé sur un an) ou « Rendement annuel composé » (donc pondéré dans le temps). Rappelons que la première option vous permet d'estimer la volatilité de votre portefeuille d'une année à l'autre, alors que la seconde vous renseigne sur un gain moyen (ou une perte moyenne) pour une période indiquée (de 1 à 10 ans).

Vous avez également l'information sur les apports (retraits) annuels et la valeur au début et à la fin de chaque année.



Particulièrement utile pour ceux qui consultent leurs relevés en ligne, la section « Documents » consigne tous vos relevés de placement depuis la création de votre compte, et ce, même si vous continuez à recevoir vos relevés par la poste. Ainsi, vous avez toujours accès à l'historique complet de vos investissements.

En cliquant sur le bouton « Mes relevés en ligne ou par la poste », vous pouvez modifier vos préférences en matière de mode de réception de vos relevés.

L'onglet « Feuilles fiscaux » vous offre la possibilité de consulter et de télécharger vos reçus REER à joindre à vos déclarations de revenus.

Tout comme pour vos relevés, vous pouvez choisir le mode de réception préféré pour vos reçus (en ligne ou par la poste).

L'onglet « Autres documents » constitue un espace sécuritaire de partage de documents avec votre conseiller ou planificateur financier.

En espérant vous donner le goût d'explorer votre espace client sécurisé, nous vous présenterons les autres sections dans le prochain numéro.

RELEVÉS DE PLACEMENT

Émission	Télécharger
Relevé de placement – mars 2020	
Relevé de placement – année 2019	
Relevé de placement – septembre 2019	
Relevé de placement – juin 2019	
Relevé de placement – mars 2019	

COVID-19

AJUSTEMENTS FISCAUX

VOS DÉCLARATIONS DE REVENUS

Comme vous le savez déjà, en mars dernier, les deux paliers gouvernementaux ont reporté les dates d'échéance pour la production des déclarations de revenus des particuliers, des fiducies et des sociétés par actions (voir notre Bulletin de mars 2020). Vers la fin mai, les autorités fiscales ont annoncé de nouvelles dates butoirs.

POUR LES PARTICULIERS

Bien que la date d'échéance officielle pour les déclarations de 2019 soit demeurée le 1^{er} juin 2020, aucune pénalité ne sera appliquée si ces dernières sont produites au plus tard le 1^{er} septembre 2020, date limite pour régler les montants dus.

POUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS (SPA)

Les déclarations à produire entre le 1^{er} juin et le 31 août 2020 pourront dorénavant l'être au plus tard le 1^{er} septembre 2020. À noter que ce report vise les sociétés dont l'exercice financier s'est terminé entre le 30 novembre 2019 et le 29 février 2020.



PRÊT AU TAUX PRESCRIT CONSENTI AU CONJOINT

Selon les règles d'attribution, certains revenus de placement et gains en capital réalisés par une personne sont imposables entre les mains de son conjoint. C'est notamment le cas des placements non enregistrés acquis par la personne à même un don ou un prêt d'argent sans intérêt consenti par son conjoint (un article détaillé sur le sujet a été publié dans le numéro d'octobre 2017 du *Médecin du Québec*).

Ces règles ne s'appliquent pas si le taux d'intérêt du prêt est égal ou supérieur au taux annuel prescrit par les autorités fiscales. Peu importe sa variation dans le temps, c'est le taux prescrit en vigueur au jour du prêt qui demeure la référence pendant toute la durée du prêt.

Si cette condition est respectée, le conjoint-emprunteur sera imposé sur les revenus de placement et les gains en capital qui excèdent les intérêts payés sur le prêt, alors que le conjoint-prêteur paiera de l'impôt sur les intérêts perçus. Cette stratégie fiscale s'avère généralement avantageuse lorsque le taux marginal d'imposition du prêteur est supérieur à celui de l'emprunteur.

Le 22 juin 2020, le gouvernement fédéral a annoncé que le taux annuel prescrit pour le troisième trimestre de 2020 (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020) passe de 2 % à 1 %. Il pourrait donc être intéressant de consentir un prêt à 1 % à son conjoint au cours de ce trimestre afin de lui permettre de se constituer un portefeuille de placements non enregistrés. Cette stratégie fiscale doit cependant respecter plusieurs conditions strictes. Sinon, elle pourrait être contestée par le fisc. Nous vous recommandons d'en parler avec votre conseiller fiscal.

IMPOSITION DES SPA

En raison de la pandémie, beaucoup d'entreprises ont réduit les heures travaillées, ce qui aura pour conséquence que plusieurs ne pourront plus se qualifier au petit taux du Québec. Le 29 juin 2020, le gouvernement a donc proposé un ajustement favorable au calcul des heures rémunérées pour la période du 15 mars au 29 juin 2020. Nous vous tiendrons informé à ce sujet dans nos prochaines communications.

PLUS PROCHES QUE JAMAIS

Contactez-nous pour une rencontre virtuelle et faites le point sur l'ensemble de vos finances.

MÊME À DISTANCE, NOUS DEMEURONS PRÈS DE VOUS. APPELEZ-NOUS!



L'IDÉE DE FACTURER
VOS ACTES VOUS-MÊME
VOUS ANGOISSE ?

**NOUS POUVONS
VOUS AIDER !**

**APPELEZ-NOUS POUR UNE
SOUSSION GRATUITE.**

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE

514 868-0661 ou, sans frais,
1 877 679-3229

FONDSFMOQ.COM



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Les mesures de confinement mises en place à travers le monde dans le but de limiter la propagation de la COVID-19 ont eu pour effet de freiner l'activité économique. Aucun pays n'a été épargné, car une gigantesque vague a déferlé de l'Asie vers l'Amérique du Nord en passant par l'Europe, paralysant sur son passage l'économie mondiale.

En mars et avril, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les fermetures d'usines ont fortement affecté la production manufacturière. Par ailleurs, les industries axées sur la consommation, le tourisme, les loisirs et les divertissements ont été les plus sévèrement touchées puisque les mesures limitaient les déplacements des citoyens.

Les gouvernements et les banques centrales ont déployé des moyens extraordinaires pour atténuer les impacts du freinage de l'économie, tant sur les consommateurs que les entreprises. Les enveloppes de dépenses votées par les élus en Europe et en Amérique du Nord étaient à la hauteur de l'importance de la récession actuelle. À la suite d'une entente unique entre les pays membres, l'Union européenne a adopté une série de mesures totalisant 1 600 milliards d'euros. Aux États-Unis, dans une atmosphère préélectorale, les deux partis se sont entendus sur une aide totalisant plus de 2 600 milliards de dollars pour appuyer les entreprises et les particuliers.

Les indicateurs économiques publiés au cours du deuxième trimestre ont reflété à la fois l'ampleur de cette récession économique unique et l'optimisme d'un rebond rapide. Il était clair, cependant, que la reprise allait prendre un certain temps.

Au cours du printemps, le déconfinement progressif s'est entamé dans la même séquence que le freinage de l'économie, en commençant par la Chine, puis l'Europe et l'Amérique du Nord. Craignant qu'un déconfinement trop rapide provoque une deuxième vague de pandémie, les autorités à travers le monde ont généralement mis la pédale douce. Dans certaines régions du monde, on a même dû rétablir certaines contraintes puisque le déconfinement a provoqué une augmentation des nouveaux cas de COVID-19. Le retour au niveau d'activité économique qui prévalait avant la pandémie pourrait prendre plus de deux ans.

Les marchés boursiers, qui avaient chuté violemment en mars, ont progressé tout au long du trimestre. Cette montée des cours a été soutenue par deux éléments principaux : l'optimisme des investisseurs relativement à la durée du confinement et l'éventuel succès des recherches visant à trouver un vaccin contre le virus. En juin, plusieurs indices étaient revenus à leur niveau de début d'année.

Durant le trimestre, le prix du pétrole a été particulièrement affecté par la conjoncture économique. La production élevée et la faiblesse de la demande mondiale ont entraîné des surplus impressionnants. Par conséquent, cela a causé des problèmes de stockage. Au cours du trimestre, les producteurs ont même dû payer pour se débarrasser de leur production, ce qui a poussé les prix en territoire négatif. Une entente entre les pays producteurs a finalement permis de limiter la production et d'éponger progressivement les surplus. Malgré le rebond connu par la suite, le prix du baril de pétrole demeure beaucoup plus faible qu'il était en début d'année 2020.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Les grandes banques centrales avaient abaissé leurs taux au minimum au cours du premier trimestre. Durant le deuxième trimestre, elles les ont maintenus à ce niveau. Les autorités monétaires ont plutôt axé leurs interventions sur l'injection de liquidités supplémentaires afin d'assurer le bon fonctionnement des marchés financiers et l'accès au capital. Ces mesures visent aussi à stimuler les activités de crédit des institutions financières.

Ainsi, la Réserve fédérale américaine, a levé la limite sur le montant des achats de titres obligataires qu'elle peut effectuer sur les marchés. De plus, la gamme d'obligations pouvant être achetées a été élargie. Ce geste a contribué à la réduction des écarts de taux entre les obligations des sociétés et celles des gouvernements, facilitant ainsi l'accès aux marchés des capitaux pour les entreprises.

La Banque du Canada a, elle aussi, mis en place un programme d'achat d'obligations. En plus des obligations du gouvernement fédéral, la Banque achète régulièrement des titres émis par les provinces.

Les perspectives économiques s'amélioreraient en mai et juin. On aurait donc pu croire que les taux obligataires allaient remonter de leur creux. La présence des banques centrales comme acheteur régulier sur les marchés a toutefois permis de maintenir les taux des obligations gouvernementales à un très faible niveau. Ces achats ont également fait diminuer les écarts de taux des titres de sociétés. La réduction des écarts de taux révèle aussi l'optimisme des investisseurs quant à l'amélioration des perspectives économiques.

Les taux obligataires sont demeurés assez stables aux États-Unis. Toutefois, ils ont affiché une baisse au Canada. Dans les deux pays, le taux des obligations gouvernementales à échéance de 10 ans termine le deuxième trimestre très près du creux historique. En maintenant le taux directeur au minimum et en acquérant régulièrement des obligations sur les marchés, les banques centrales nord-américaines visent à conserver encore plusieurs mois le faible niveau des taux d'intérêt. Elles favorisent ainsi la reprise de l'économie.

Notons qu'en fin de trimestre, l'agence de notation de crédit Fitch a abaissé la cote de crédit du gouvernement canadien de AAA à AA+. Cette décision tient compte de l'augmentation de la dette du Canada à la suite des dépenses induites par les mesures liées à la pandémie. Selon l'agence, la dette du Canada devrait passer de 88 % du PIB en 2019 à 115 % du PIB en 2020.

Durant le premier trimestre, la faiblesse du prix du pétrole et le recours au dollar américain comme devise refuge avaient lourdement affecté le dollar canadien. À partir d'avril, l'amélioration progressive des perspectives de croissance a provoqué un certain rebond de la devise canadienne.

MARCHÉS BOURSISERS

Dès le début du trimestre, et malgré le brusque freinage de l'activité économique provoqué par les mesures de confinement, les investisseurs boursiers ont repris confiance. Ils jugeaient que la baisse des marchés avait été trop rapide et trop intense. Les indicateurs précurseurs d'un aplanissement de la courbe mondiale des infections ont donc incité les investisseurs à profiter des aubaines offertes et à acquérir, à bon prix, des actifs considérés plus risqués.

Les marchés ont donc fait fi des indicateurs économiques désastreux et de la chute des bénéfices des entreprises. Comme la situation était sans précédent, il était difficile pour les analystes et les investisseurs d'évaluer les effets de la pandémie sur les résultats des différentes entreprises. Les investisseurs ont plutôt regardé au-delà de cette récession qu'ils jugeaient temporaire.

Au cours du deuxième trimestre, l'indice S&P 500 a mené la marche grâce à la vigueur des sociétés du secteur de la technologie et des soins de santé. Les investisseurs ont en effet jugé que les sociétés de ces secteurs seraient moins affectées par la pandémie et pourraient même en tirer profit.

Le marché canadien a été soutenu par la hausse des prix de plusieurs matières premières, dont le pétrole, le cuivre et l'or. Il a donc fortement progressé au cours du deuxième trimestre.

Enfin, sur les marchés émergents, les actions se sont appréciées dans une moindre mesure. Les tensions entre les États-Unis et la Chine ainsi que la forte progression de la pandémie dans plusieurs pays émergents comme l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ont tempéré les élans des investisseurs à l'égard de ces marchés.

À L'HORIZON

Les pronostics sur l'évolution de l'économie et des marchés au cours des prochains mois sont difficiles à établir. Les perspectives sont intimement reliées à l'évolution de la pandémie et au succès des recherches visant à trouver un vaccin ou un traitement pour combattre le virus.

Dans ce contexte, nous accordons une probabilité presque équivalente à notre scénario principal d'une reprise modeste et à notre premier scénario alternatif, celui d'une reprise rapide de l'économie mondiale au cours des 12 prochains mois.

Nous sommes relativement optimistes et croyons que les mesures mises en place par les gouvernements à travers le monde seront efficaces et contribueront à freiner la progression de la pandémie de COVID-19. En conséquence, l'optimisme des investisseurs se poursuivra. L'activité économique devrait donc s'accélérer dès le troisième trimestre et les perspectives continueront de s'améliorer.

Au cours des prochains mois, les dépenses de consommation devraient rebondir en tandem avec la réouverture de l'économie et la reprise des activités. De plus, les dépenses des gouvernements devraient soutenir cette reprise progressive de l'activité économique à travers le monde.

La période de confinement et le brusque freinage de l'économie ont causé de l'insécurité. En conséquence, la confiance des consommateurs et les intentions d'investissement des entreprises se sont érodées.

Au cours des prochains mois, le rythme de la reprise dépendra également de l'évolution de la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise. Selon nous, la rapidité avec laquelle un vaccin sera disponible pourrait accélérer la reprise et amplifier le rebond des marchés boursiers, en deuxième moitié de 2020 et en 2021.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 JUIN 2020

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	1,19	1,37	1,21	1,02	0,91	0,88	1,45	1,84	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	1,57	3,24	2,89	2,16	3,25	s.o.	s.o.	4,04 (2013-04-05)	11,300
OMNIBUS	1,24	2,33	3,49	4,49	3,51	5,77	4,90	4,51	26,615
PLACEMENT	-1,26	1,35	2,93	4,38	3,59	6,02	5,12	4,04	29,813
REVENU MENSUEL	-2,89	-0,80	0,30	2,92	2,24	4,54	s.o.	4,30 (2006-10-06)	9,491
OBLIGATIONS CANADIENNES	6,80	6,54	4,26	2,98	3,43	3,75	3,77	4,62 (2001-03-16)	12,361
ACTIONS CANADIENNES	-2,19	-0,43	2,52	3,69	2,34	5,21	4,98	4,92	22,172
ACTIONS INTERNATIONALES	0,69	1,73	4,96	8,33	6,13	10,74	5,96	2,93	13,594
OMNIRESPONSABLE	4,40	5,45	5,53	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6,02 (2016-09-16)	11,944

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,25 % pour la période de sept jours arrêtee à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 31 MAI 2020

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,72 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,08 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,15 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,34 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,19 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,33 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSISERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2020-06-30	Écarts	2020-03-31	Écarts	2019-12-31	Écarts	2019-09-30	Écarts	2019-06-28
S&P/TSX (Toronto)	-5,3 %	15 515,22	16,0 %	13 378,75	-21,6 %	17 063,00	2,4 %	16 658,63	1,7 %	16 382,20
S&P 500 (New York) **	9,7 %	4 224,98	15,2 %	3 666,61	-12,6 %	4 196,10	6,5 %	3 941,66	2,3 %	3 852,49
MSCI EAO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	-3,6 %	2 426,52	9,7 %	2 212,50	-16,4 %	2 645,45	5,7 %	2 501,80	-0,6 %	2 517,42
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	7,9 %	1 208,30	5,9 %	1 141,30	1,6 %	1 123,68	-0,8 %	1 133,30	1,2 %	1 120,00

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

SEULE ENTITÉ FINANCIÈRE AU QUÉBEC, DÉTENUE À 100 % PAR LES MÉDECINS OMNIPRATICIENS

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

DÉPÔTS À TERME⁴

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁵

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁶

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION⁷

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(5) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(6) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

